



# CTRPN / Des avancées significatives pour les FTSI

Lors de ce CTRPN du 14 mars 2018, de nombreux dossiers concernant les formateurs en techniques et sécurité en intervention (FTSI), portés de longue date par l'UNSA Police, ont bénéficié d'une avancée significative.

1/La diminution du temps de face à face pédagogique, de 120 à 90 heures ;

2/Création d'un groupe de travail DCRFPN/SAELSI/DRCPN, sur la composition du vestiaire FTSI. C'est un premier pas. L'UNSA Police continue sa demande d'une primo dotation comprenant : un chronomètre, un casque balistique électronique, une paire de lunettes balistiques, une combinaison et un blouson de tir, une paire de chaussures adaptées et un sac style commando afin de contenir le matériel;

3/L'inscription dans le texte de la mise en place d'un suivi médical spécifique pour les FTSI, à la charge des chefs de services;

4/Le passage de la dotation SIG à 500 cartouches, au lieu des 250 cartouches actuellement, ainsi que des munitions pour la validation des FTSI, sur les armes en dotation dans la direction d'emploi;

5/L'obtention d'une année tampon pour prolonger la validité du diplôme, en cas d'impossibilité de suivre le recyclage normale;

6/Le futur FTSI déjà qualifié formateur, ou formateur de secourisme à jour de sa formation continue, est automatiquement validé dans le module 1.

7/L'administration adopte un principe de formation et d'utilisation interdirections. Le nouveau formé bénéficiera d'un arrêté spécifique FTSI et, de ce fait, du mouvement de mutation profilé.

**« Pour l'UNSA Police cela ne constitue qu'un premier pas vers une reconnaissance plus importante des FTSI. Nous serons toujours à vos côtés pour revendiquer une reconnaissance financière ou l'obtention d'un avancement. Votre investissement quotidien doit être récompensé. »**

**Thierry Launois**  
Délégué national Formation

**UNSA Police, le langage de vérité !**

